



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LUNDI 11 OCTOBRE 2021

La Présidente, Marie-Paule LEBLANC-PERU ouvre la séance à 17 h :

« Nous sommes réunis ce jour pour tenir l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 de l'Association Spa-A sur convocation individuelle adressée aux membres à jour de leur adhésion. »

Sur 132 votants à ce jour (sauf adhérents à jour de leur cotisation de plus de trois mois d'ancienneté, membres correspondant ou membres d'honneur), 67 votants sont représentés et 27 membres présents, soit une représentativité de **71,21 %**. Le quorum est donc atteint, l'assemblée peut valablement délibérer et décide procéder à tous les votes « à main levée » plutôt qu'à bulletin secret.

Muriel MASIERO est désignée en Secrétaire de séance.

RAPPORT MORAL

En préambule, Marie-Paule LEBLANC-PERU, renvoie aux précédents PV, qui reprennent toutes les actions de Spa-A (annexe au bas de ce PV) :

NOTRE RAPPORT D'ACTIVITE 2021

EVOLUTION NOMBRE DE MEMBRES

2016 = 80 membres

2017 = 90 membres

2018 = 57 membres

2019 = 67 membres

2020 = 18 membres au 14 septembre

2021 = 142 membres au 7 octobre 2021

Pour faire revenir les membres, il a fallu négocier, et parfois, offrir des adhésions ou faire de l'échange marchandise.



RAPPEL : SPA-A : UNE ASSOCIATION SOUS LOI DE 1901 :

Spa-A est une association créée en 2000,

Avec un bureau représentatif de 9 membres, qui doivent agir pour l'intérêt de tous, et non pour leur propre mise en lumière,

Avec des membres, qui doivent profiter de ce que propose l'association = aspect networking,

Fédération des professionnels du spa et du bien-être = rassembler,

Un label Spa-A, créé en 2011 = reconnaissance des professionnels,

Des réunions, des publications, des prises de paroles et des networkings.

La crise de septembre 2020 : la COVID n'explique pas tout. Les membres ont déserté l'association :

- Parce qu'il ne se passe plus rien,
- Parce qu'ils n'ont pas eu de retour sur leur soutien à Spa-A,
- Parce que la ligne prise divisait plus qu'elle ne rassemblait,
- Parce que la transparence n'était pas totale.

L'AGO du 14 septembre élit un nouveau bureau, représentatif ou non, car 18 membres seulement.

A partir de septembre 2020, un audit est réalisé auprès des anciens membres et proposition de travail en commissions (commission Recrutement avec Elya BOUTIN, commission labellisés avec Cécile TROUDE, commission formation à l'étude).

On crée un nouveau site, qui sera notre socle, avec un ESPACE MEMBRE dédié pour chacun. On fait évoluer le logo.

1/ Au niveau des labellisés, manque de transparence constaté.

Seule Aldina DUARTE avait accès aux dossiers de labellisation transmis par EXCEL PLACE, EXCEL PLACE qui propose souvent des formations après ses audits. Moins de 20 spas labellisés étaient à jour de leur cotisation : Le Fouquets, l'institut Guerlain, plusieurs hôtels du groupe ACCOR sont présentés sur le site Spa-A, mais n'ont jamais renouvelé leur cotisation. Décision est prise de les enlever, de passer à 3 ans la durée de la labellisation.

Une COMMISSION DES LABELLISES est créée pour accompagner les candidats et Spa-A reprend la main, avec un appel d'offres pour les visites mystère.

Un seul labellisé en 2021. Plusieurs candidats avec qui nous déploierons l'accompagnement.

2/ L'accès à l'information et aux comptes :



La Banque où sont les comptes Spa-A aura mis pratiquement un an pour nous donner les accès en ligne (septembre 2021). Spa-A était en INTERDICTION DE CARTE BLEUE depuis 2016. Aldina DUARTE précise qu'il s'agit d'une erreur de la banque.

Ce n'est qu'à la mi-septembre 2021 que Muriel MASIERO, en charge des RÉSEAUX SOCIAUX a pu avoir accès à facebook et linkedin. Demande est faite à tous de « liker » les publications.

L'adresse officielle de l'association est toujours le KEIRO SPA, rue Scribe, fermé depuis quelques années. Nous devons prendre une adresse de domiciliation.

Les comptes présentés ont donc été établis de septembre 2020 à septembre 2021, avec une projection sur l'année calendaire 2021, puis 2022.

Plutôt que de vous présenter des projets, qui ne seraient jamais réalisés, Marie-Paule LEBLANC renvoie aux actions réalisées :

- Une newsletter tous les mois, mettant en avant l'actualité du networking et des labellisés,
- Un networking tous les deux ou trois mois, en fonction de l'actualité et des événements sur lesquels nous pouvons nous « greffer »
- Une commission Recrutement (MPLP et EB),
- Une commission Labellisés (CT et MPLP),
- Une commission Formation en gestation (c'est aussi la vocation de Spa-A).
- D'autres commissions sont à l'étude.

Le RESTE À FAIRE :

Immédiatement (et cela représente un coût) :

Une **adresse de domiciliation** pour l'association,

Un **nouvel enregistrement du nom Spa-A**, qui a expiré en 2019

Courant 2021/2022 :

Faire connaître la Charte Spa-A auprès de nos labellisés : vous devez être nos ambassadeurs.

Mettre en place la Commission Formation, pour donner envie de rejoindre notre univers,

Vous proposer un calendrier 2022 attractif, pour faire grandir le nombre de membres, avec des événements (visites de spas, networkings, afterworks...).



Voici le montant de cotisations annuel proposé par le bureau pour 2022, qui sera demandé en tout début d'année (appel à cotisation en fin d'année :

500 € = MEMBRE BIENFAITEUR

200 € = SOCIETE ET ECOLE

100 € = TRAVAILLEUR INDEPENDANT, SALARIE

50 € = ETUDIANT

RAPPORT FINANCIER 2020/2021 ET BUDGET PREVISIONNEL 2022

Dépenses				
	De Sept 20 au 31/12/2020	Du 01/01/21 au 11/10/2021	Prévisionnel jusqu'au 31/12/21	Prévisionnel 2022
Communication : Création Site, Espace Membre, Newsletter, Flyer, Etc		6 744	1 500	3000
Frais bancaires		69	15	120
Frais site internet		130	40	250
Evènement : frais deplacement, location salle,		3 935	6 000	15000
Zoom		612		650
Fournitures & petits matériels		114		2000
Frais Paypal sur vente	81	62	20	200
Frais domiciliation			50	600
Juridique : depot marque			300	
Assurance		503		503
Total	-	12 169	7 926	22 323
Recettes				
	De Sept 20 au 31/12/2020	Du 01/01/21 au 11/10/2021	Prévisionnel jusqu'au 31/12/21	Prévisionnel 2022
Adhésion annuelle et participation événement	5 015	4 066	780	17500
Sponsor	500	4 000	-	15000
Total	5 515	8 066	780	32 500
Trésorerie				
	30/09/2020	11/10/2021	31/12/2021	31/12/2022
Solde Banque Crédit Agricole				
Compte courant	9 771	8 175	1 029	11 206
Compte Livret	525	4 000	4 000	4 000
Total	10 296	12 175	5 029	15 206

ELECTIONS

Stéphanie RYSCHEMBUSH arrive à l'échéance de sa charge et ne se représente pas,

Brigitte CARON, démissionne et devient membre d'honneur

Riadh BOUAZIZ démissionne et devient membre d'honneur

Sandra KENNOU, Trésorière, démissionne

Aldina DUARTE démissionne pendant l'AGO.

Un poste était vacant en 2020.

Selon les statuts, 4 Membres du comité de direction étaient donc à élire.

4 candidats se sont manifestés :

Isabelle CHARRIER,

Marc MASSING,

Catherine SERTIN,

Isabelle TROMBERT.

PRESENTATION DES RESOLUTIONS

- 1^{ère} résolution : Adoption du rapport moral 2021
Après avoir entendu le rapport moral 2021 présenté, l'Assemblée Générale, après en avoir débattu, décide d'adopter ce rapport moral.
Résolution adoptée à l'unanimité
- 2^{ème} résolution : Adoption du rapport financier 2021
Après avoir entendu le rapport financier 2021, l'Assemblée Générale décide d'adopter ce rapport financier.
Résolution adoptée à l'unanimité
- 3^{ème} résolution : Projet d'activité 2022
Après avoir entendu le projet d'activité pour 2021/2022, l'Assemblée Générale décide d'adopter ce projet et donne tout pouvoir au conseil d'administration pour la mise en œuvre des actions.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- 4^{ème} résolution : Adoption du Budget prévisionnel 2022 et grille tarifaire

Après avoir entendu le budget provisionnel 2022, l'Assemblée Générale décide d'adopter ce budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- 5^{ème} résolution : Election des membres du conseil d'administration (4 sièges à pourvoir)

Election à l'unanimité des présents et pouvoirs, complétant les membres du comité de direction :

- 6^{ème} résolution : Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente, au Conseil d'Administration et aux membres du bureau qu'il aura élu, aux fins d'accomplir les démarches nécessaires à l'enregistrement et à la déclaration des présentes modifications.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question évoquée, la séance est levée à 17 h 50.

Le présent procès-verbal a été dressé de tout ce qui s'est déroulé et a été signé par la Présidente et la Secrétaire.

ANNEXE 1

SPA-A est une fédération de professionnels du Spa et du bien-être. L'objet social de SPA-A est défini dans les statuts :

- Assurer la concertation et la coordination de ses adhérents pour la mise en œuvre de toute action ou démarche utile à la reconnaissance et à la promotion du secteur du spa et du bien-être,
- Informer, conseiller et former les professionnels de cette filière qui le souhaiteront,
- Favoriser la promotion des activités du spa et bien-être, y compris en assurant une promotion opérationnelle auprès du Public et des consommateurs,
- Assurer la représentation de ses adhérents au niveau régional, national, européen ou international auprès des pouvoirs publics, administrations, collectivités ou tous autres organismes de droit public ou privé,
- Participer à l'élaboration d'un cadre de bonnes pratiques et d'un référentiel de qualité,
- Communiquer par tout moyen utile : publications, conférences, colloques, etc., En adhérant à SPA-A, les

professionnels se donnent pour objectif de participer à la définition d'une éthique, de développer savoir-faire, savoir être et faire savoir, de construire un lieu d'échanges (Ateliers Spa-A, RDV networking), d'information et de formation, et enfin d'élaborer ensemble des cadres de bonnes pratiques (gestion éco-responsable des spas, Livre Blanc – Paroles d'experts, Etude sur l'hygiène de l'eau et des surfaces) ainsi que référentiel de qualité (Charte Qualité/Label Qualité Spa-A).

ANNEXE 2

LES ETUDES ET TRAVAUX REALISES PAR SPA-A.

RAPPEL DES OUTILS DISPONIBLES

(Septembre 2019) Networking des Spas Managers à l'EIS.

(Janvier 2019) Etude sur l'hygiène de l'eau et des surfaces dans les spa et thalassos

L'eau dans les lieux de bien-être : Règles professionnelles de bonnes pratiques sur la maîtrise des risques sanitaires, réglementations et traitements,

(Novembre 2018) Livre Blanc : Evolution du Métier de Spa Manager. Les nouveaux défis du métier. Décryptage des clés du succès.

Projet piloté par Galya Ortega., administratrice de Spa-A. Etude inédite. Ce travail de recherche s'inscrit dans la continuité de la première étude publiée en 2011. Inédit en France : un total de 60 personnes interrogées aux 4 coins du monde.

(Octobre 2017) Livre Blanc : « Paroles d'experts : connaître le client spa d'aujourd'hui et de demain et, répondre à ses attentes – L'enjeu de la fidélisation »

Projet mené par Joëlle Guillemot. Etude en téléchargement gratuit, téléchargé plus 300 fois.

(2016) Profil et motivation du client Spa

Etude menée par Joëlle Guillemot, gratuite pour les adhérents et vendue 29€ pour les non adhérents. Le bénéfice des ventes est reversé à l'association.

Etude présentée lors d'une conférence de presse le 22 janvier au Fouquet's et dossier paru en juillet 2016 dans Emotion Spa Magazine.

(2015-2016) La gestion eco-responsable des spa

Une démarche portée par Spa-A en partenariat avec **BETTERFLY TOURISME** (Ex : **EVEA TOURISME**), **IN-EXTENSO** et **l'ADEME**. 15 établissements pionniers ont reçu des conseils sur mesure adaptés à leur centre d'exploitation. Cette étude a permis de modéliser de bonnes pratiques et de les partager. Parution premier trimestre 2016.

NB : lors de la COP21, La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui a eu lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, l'avancée des travaux sur la gestion eco-responsable des spas a été présentée dans le cadre du programme Ile de France.

Les premiers résultats ont également été présentés en avant-première le 22 janvier. Le rapport final a été finalisé en décembre 2016 et largement relayé par l'ADEME qui nous accompagne sur le partage de ces bonnes pratiques.

Marie-Paule LEBLANC-PERU, Présidente



Muriel MASIERO, Secrétaire Générale

